



Journée d'action commune du PSE, 24 avril 2010 : Pour une taxe sur les transactions financières !

Foire aux questions sur la taxe sur les transactions financières

1. Les citoyens ordinaires seront-ils soumis à cette taxe?

Non, la taxe ne concerne que les banques, et non les citoyens ordinaires. Seuls les opérateurs financiers engagés dans un commerce soutenu de produits financiers se verront soumis à l'impôt sur les transactions. Les citoyens ordinaires qui placent leurs économies en bourse ne vont rien remarquer : le taux de base de la taxe est trop faible.

2. Quels sont les produits financiers concernés?

La TTF concerne tous les produits financiers, y compris les plus sophistiqués et opaques, à l'origine de la crise financière. Les produits dérivés, en particulier, c'est-à-dire les produits financiers qui ne représentent pas de l'argent 'réel' mais plutôt une sorte d'assurance contre certains risques, doivent être inclus dans la portée de la taxe : en effet, ils représentent aujourd'hui plus de 90% de toutes les transactions financières. Il s'agit par ailleurs de produits qui font généralement l'objet de plusieurs échanges en moins d'une minute. Une taxe sur les transactions financières aurait son plus grand impact sur les produits dérivés.

3. Comment s'assurer que le consommateur n'ait pas à payer cette taxe?

Quelle que soit la législation adoptée, elle sera définie de façon à garantir que le consommateur moyen reste exempté de cette taxe. Par exemple, les simples services bancaires aux consommateurs, comme l'obtention d'un crédit hypothécaire, ou encore l'investissement dans les fonds de pension ou d'assurance, ne seront pas soumis à l'impôt.

4. Certains gouvernements européens sont-ils en faveur de la TTF?

Oui, notamment le gouvernement travailliste du Royaume-Uni, siège de la plus grande place financière en Europe, la City de Londres. Le gouvernement britannique appelle depuis des années à l'adoption d'une telle taxe au niveau mondial. Les premiers ministres Gordon Bajnai, Gordon Brown, Werner Faymann, Robert Fico, Borut Pahor, George Papandreou et José Luis Rodriguez Zapatero se sont prononcés en faveur de cet impôt, à l'instar de nombreux leaders du PSE, comme Martine Aubry, Elio Di Rupo et Sigmar Gabriel. Tous les premiers ministres du PSE ont déjà apporté leur aval à la taxe sur les transactions financières, rejoignant ainsi la longue liste de ses partisans, parmi lesquels des centaines d'éminents économistes du monde entier (notamment Paul Krugman, Jeffrey Sachs et le Prix Nobel Joseph Stiglitz, rien que pour les Etats-Unis).

5. La TTF semble être difficile à mettre en place. N'est-ce pas une utopie de plus?



Non, la TTF est en fait un mécanisme très simple : chaque fois qu'un produit financier est acheté ou vendu, une toute petite quote-part (de 0,05%) du prix d'achat ou de vente est prélevée sous forme de taxe. Le prix à payer est divisé à parts égales entre l'acheteur et le vendeur.

La taxe sur les transactions financières est l'impôt le plus facile et le moins cher à recouvrer : la plupart des transactions se font de manière électronique et passent par des "chambres de compensation" centralisées. Les coûts de transaction et les frais intermédiaires sont prélevés directement au moment où l'ordre de transaction est donné. Il suffit d'ajouter une ligne aux codes des logiciels utilisés et le tour est joué !

6. Une telle taxe existe-t-elle déjà?

Oui ! Il existe déjà plusieurs taxes sur les transactions financières. Au Royaume-Uni, par exemple, l'achat et la vente d'une action sont imposées à hauteur de 0,5%. Cette taxe - appelé le "stamp duty" ou droit de timbre - génère quelques €5 milliards par an et elle est appliquée depuis... 1694 ! Elle est par ailleurs cent fois moins chère à recouvrer que l'impôt sur le revenu pour un montant équivalent.

De nombreux autres pays appliquent une telle taxe ou l'ont appliqué par le passé parmi lesquels les Etats-Unis, Taïwan, l'Irlande, la Grèce, l'Inde et même la Suisse, pour n'en citer que quelques-uns. A Taïwan, la TTF a représenté près de 8% de tous les revenus fiscaux en 2007. En Europe, à l'heure actuelle, 10 des 27 Etats membres disposent de l'un ou l'autre dispositif d'imposition sur les transactions financières.

7. Une telle taxe en vaut-elle vraiment la peine ?

Oui ! Appliquée à tous les produits financiers, une taxe mondiale sur les transactions financières ne s'élevant qu'à 0,05% pourrait générer quelque €500 milliards par an, dont quelque €200 milliards rien que sur le territoire européen... Cette somme représente un montant plus important que tout le budget de l'Union européenne !

8. Comment utiliser l'argent recueilli grâce à la TTF ?

Plusieurs propositions ont été formulées :

- L'argent peut être utilisé pour financer des projets internationaux dans le but, par exemple, de mettre fin à la pauvreté extrême. Selon l'ONU, quelque €170 milliards par an sont nécessaires pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, soit un montant bien supérieur aux engagements pris par les gouvernements (s'élevant à quelque €90 milliards)... mais bien inférieur à ce que la taxe pourrait générer.
- Un autre domaine où il est nécessaire de garantir un financement international est l'atténuation des effets du changement climatique. Selon le rapport Stern, nous devrions consacrer quelque €900 milliards à la lutte contre le changement climatique si nous voulons en éviter les pires conséquences.
- Les revenus générés par la TTF pourraient également être utilisés pour s'attaquer directement aux conséquences de la crise, pour relancer la machine économique et



rembourser la dette publique. Rappelons que d'ici la fin 2011, la crise aura causé un endettement public de quelque €3.000 milliards.

- Les revenus générés par la TTF pourraient être investis dans nos économies, pour créer de l'emploi et préparer l'Europe à l'avenir.
- La TTF permettrait de rendre le système d'imposition plus juste, en diminuant la contribution des travailleurs et en augmentant la charge fiscale sur le capital.

9. Une telle taxe aurait-elle un impact sur le système financier ?

Oui. La taxe sur les transactions financières rend la spéculation plus chère - et donc, moins attrayante pour les opérateurs des marchés financiers. Une telle taxe réduirait grandement le nombre de transactions financières et limiterait radicalement les opérations dangereuses comme les attaques spéculatives sur l'euro et sur la dette souveraine grecque dont nous avons récemment été témoins. En rendant la spéculation plus chère, la TTF rendrait les investissements réels et productifs, dont nous avons besoin, moins chers en comparaison. Ainsi, la taxe permettrait d'éviter que le secteur financier ne finance des activités socialement inutiles pour le rediriger vers la création d'emploi et vers des investissements favorisant la croissance. **Cet impôt permettrait donc de lancer un changement réel et durable du secteur financier.**

10. Cette taxe peut-elle être mise en œuvre uniquement à un seul niveau, qu'il soit européen ou mondial ?

Oui. Les opposants à la TTF nous disent que si la taxe ne peut être mise en place au niveau mondial et qu'elle est appliquée uniquement sur le territoire européen, il en résultera une fuite des capitaux qui ne manquera pas de porter préjudice à notre économie. C'est faux : les opérateurs financiers ne quitteraient pas l'Europe, tout simplement parce que l'Union européenne constitue la plus grande économie au monde. A une époque où les marchés financiers sont globalisés, il est logique d'imposer une seule taxe sur tous les produits financiers : mais si nous n'arrivons pas à un accord international, il serait très utile de commencer, dans un premier temps, par une taxe européenne sur les transactions financières.

11. Le débat politique va-t-il dans la bonne direction ?

Oui mais à nous de jouer si nous voulons que la TTF devienne réalité.

- La TTF a été abordée lors du sommet du G20 à Pittsburg en automne dernier. Les dirigeants du G20 ont demandé au Fonds monétaire international (FMI) de présenter une proposition concernant "*une contribution équitable et substantielle*" de la part du secteur financier afin qu'il assume une partie de la charge imposée à la société dans le cadre des opérations de sauvetage du système bancaire. L'une des solutions examinées par le FMI est la taxe sur les transactions financières. Toutefois, le FMI étudie également d'autres options moins ambitieuses, comme une taxe ponctuelle sur les bénéfices des banques. C'est pourquoi la voix des citoyens doit être entendue - afin de faire pression sur les leaders du G20 pour qu'ils prennent les mesures qui s'avèrent vraiment nécessaires !
- En Europe, le processus ne fait que commencer. En mars dernier, à l'initiative de la famille progressiste, le Parlement européen a demandé à la Commission d'adopter une position sur le sujet et d'examiner les différentes options pour la mise en place de la TTF. Nous devons



maintenir la pression sur la Commission afin qu'elle présente une proposition et qu'elle défende cette initiative sur la scène internationale.

- Aux Etats-Unis, les choses ont avancé bien plus rapidement qu'en Europe ! En décembre dernier, 28 députés ont introduit un projet de loi au Sénat et à la Chambre des représentants, sous l'intitulé "*Let Wall Street Pay for the Restoration of Main Street*" (que l'on pourrait traduire par "Faisons payer Wall Street pour les dégâts causés au pays"). Le projet de loi propose d'introduire une taxe de 0,25% sur les valeurs et de 0,02% sur les transactions sur les produits dérivés. Nous devons soutenir nos amis américains dans leurs efforts et faire en sorte que l'Administration Obama donne son aval à cette initiative.

12. Le PSE s'est-il mobilisé ?

Oui ! Le PSE avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur le risque d'une crise financière en 2007 !

- Lors de son dernier congrès de Prague en décembre 2009, le PSE a apporté son aval à l'appel à l'action de la coalition des Européens pour la réforme financière (EPRF). L'EPRF est une campagne organisée par le Forum progressiste mondial, qui défend depuis toujours l'idée d'une **régulation urgente de la finance mondiale**. L'adoption d'une taxe sur les transactions financières constitue l'axe central de la campagne de la coalition EPRF et de l'action du PSE.
- Le PSE a toujours défendu avec force la mise en place d'une TTF. En 2000, les députés socialistes du Parlement européen avaient déposé une motion sur la taxe Tobin, qui n'a été rejetée qu'à une très courte majorité de conservateurs et de députés d'extrême-gauche, qui ont voté contre la proposition.

13. Comment fonctionne cette taxe ?

Imaginons deux opérateurs financiers, un spéculateur et un investisseur. L'investisseur souhaite participer au développement d'une entreprise dynamique et créatrice d'emplois - et il s'attend, à juste titre d'ailleurs, à un retour sur son investissement. Le spéculateur opère sur la base d'un modèle qui vise à acheter des produits complexes pour une très courte période, juste pour exploiter les micro-variations de prix et tirer un bénéfice grâce au nombre élevé de transactions. Tant le spéculateur que l'investisseur veulent investir €100.000. Tous deux souhaitent un retour sur investissement de 10% pour la fin de l'année, c'est-à-dire un bénéfice de €10.000. L'investisseur achète 1.000 actions de l'entreprise concernée, d'une valeur de €100 chacune. L'entreprise engrange des résultats positifs et un an plus tard, les actions valent €110. L'investisseur peut donc vendre ses actions et tirer ainsi un bénéfice de €10.000 en ne procédant qu'à deux transactions au total : l'achat des actions, et leur vente. Le spéculateur investit également son argent mais il les place dans 1.000 produits dérivés (rappelons qu'il s'agit de produits complexes semblables à des assurances), qui coûte €100 chacun ; mais il les vend très vite après les avoir achetés, une fois que leur prix a augmenté d'1%. Il tire un bénéfice d'1€ par produit, soit un total de €1.000 au cours de la première opération. Afin d'atteindre son objectif de €10.000, le spéculateur doit répéter l'opération à 10 reprises durant l'année, effectuant au total 20 transactions. Ajoutons à présent une taxe sur les transactions de 0,05%. Que se passe-t-il ? L'investisseur aura à payer €52,50* de taxe, ce qui lui permet de tirer un bénéfice net de €9.947,50. Le spéculateur, quant à lui, aura à payer €502,50**, son bénéfice net ne s'élevant plus qu'à €9.497,50.

Sans la taxe sur les transactions, les deux modèles suivis se valent du point de vue d'un opérateur financier puisque tous deux génèrent les mêmes bénéfices. Mais une fois la taxe mise en place, le



modèle de l'investisseur devient en comparaison plus profitable que celui du spéculateur : si ce dernier veut tirer le plus grand parti du nouveau cadre fiscal, il devra se changer en investisseur.

* $0,05\% \times \text{€}100.000$ (lors de l'achat) + $0,05\% \times \text{€}110.000$ (lors de la vente), divisé par 2 (en supposant que l'acheteur et le vendeur assument à parts égales la charge de l'impôt).

** $0,05\% \times \text{€}100.000$ (lors de l'achat) + $0,05\% \times \text{€}101.000$ (lors de la vente), fois dix et divisé par deux.

14. La TTF, c'est comme la Taxe Tobin ?

Non, la TTF va bien plus loin que la "Taxe Tobin", qui ne s'applique aux échanges de devises.

